

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 13 octobre 2010, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions ALLIANCES DEVELOPPEMENT IMMOBILIER.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximum d'actions à détenir : 605 000 actions (soit 5% du capital).
- Prix maximum d'achat : 1 000 DH
- Prix minimum de vente : 650 DH
- Durée du programme : 18 mois à compter du 9 novembre 2010.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 1^{er} novembre 2010.

Un extrait de la notice d'information sera publié incessamment dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège d'ALLIANCES DEVELOPPEMENT IMMOBILIER et à la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, elle sera disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/041/2010

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières